



Le Courrier de la Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté - N° 340 - 5 octobre 2017

Bonjour, voici quelques textes, rendez-vous et communiqués concernant les droits des femmes, en espérant qu'ils vous seront utiles. Ceci est un bulletin de collecte d'informations, ce qui veut dire que nous ne sommes pas obligatoirement d'accord avec tout ce qui est écrit (sauf pour les communiqués signés Marche mondiale des Femmes).

Si vous recevez ces informations plusieurs fois (attention, vérifiez que l'expéditeur est bien directement la Marche) ou si vous ne voulez plus les recevoir, répondez à ce mail. Faites passer à vos réseaux et ami-es.

Blog : <http://marchemondialedesfemmesfrance.org/>

Facebook : www.facebook.com/marchemondialedesfemmes2015

SOMMAIRE

- 1 - Sauvons la Bibliothèque Marguerite Durand ! - 50-50 Magazine - Page 1
- 2 - Au Maroc, la virginité à tout prix : « Ils veulent du sang, alors on leur en donne » - Ghali Kadiri Casablanca, correspondance - Le Monde - Page 2
- 2bis - Déclaration de la MMF Europe - Bruxelles - 1^{er} octobre - Page 4
- 3 - Avortement en Europe, les Femmes décident ! Mobilisations le 28 septembre 2017 - Communiqué collectif - Page 5
- 4 - Tribune collective : Avortement en Europe, les Femmes décident ! - Page 6
- 5 - Pétition : Une enfant ne peut pas consentir ! - Page 7
- 6 - Procès de Pontoise : un appel à changer la loi pour mieux protéger les victimes mineures de viol - Haut Conseil à l'Égalité (HCE) - Page 7
- 7 - Pétition : Affichage Maire de Béziers - Stop à l'exhibition des violences envers les femmes - Page 8
- 8 - Un référé pour faire retirer les affiches de Béziers - CDF13 et CNDP - Page 8
- 9 - Une première victoire contre Ménard, maire proche du Front National de Béziers - suite - Page 9
- 10 - Affiche sexiste de la Mairie de Béziers : ECVF dénonce l'instrumentalisation et la banalisation des violences faites aux femmes - Page 9
- 11 - Appel : pour faire avancer l'égalité femmes-hommes, la France doit investir dans les droits sexuels et reproductifs - Appel collectif - Page 10
- 12 - Harcèlement de rue : le féminisme devient-il secondaire ? - Martine Storti, Essayiste, militante féministe - liberation.fr - Page 11
- 13 - Élections sénatoriales 2017 : Les stratégies anti-parité des partis politiques freinent l'accès des femmes au pouvoir - HEC - Page 12
- 14 - «Les anti-IVG sont souvent anti-genre, homophobes et contre le planning familial» - Anaïs Moran - liberation.fr - Page 13
- 15 - Sandrine Rousseau chez ONPC : Les femmes victimes de violences doivent être accueillies avec respect sur les chaînes du service public ! - ECVT - Page 14
- 16 - Tribune : « Seul-es les partisan-es de la domination masculine devraient s'étouffer devant l'écriture inclusive ! » - francetvinfo.fr - Page 15
- 17 - Prêt-e-s à utiliser l'écriture inclusive ? - Margaux Lacroux - libération.fr - Page 17
- 18 - L'écriture inclusive, ça marchera jamais (et tant mieux) - Peggy Sastre - slate.fr - Page 19
- 19 - Colloque « Femmes, santé, handicap » - FDFA - 12 octobre - Mairie du 20^{ème} - Page 22
- 20 - Prochain Cafémiste au café "Le Cause Toujours" à Valence - Jeudi 26 octobre - 18h30 - Page 23
- 21 - La nuit des relais - Vendredi 24 novembre - Stade Ladoumègue - Page 23
- 22 - Livre : Femmes et santé, encore une affaire d'hommes ? - Muriel Salle et Catherine Vidal - Page 23
- 23 - À la Librairie Violette and Co - Page 24
- 24 - Film : "Feminista" de Myriam Fougère - Festival de films lesbiens Cineffable - 2 au 5 nov 2017 Paris
- 25 - Concert des Eau'ragueses - Samedi 7 octobre - Théâtre de Verre - Paris

MOBILISATIONS

1 - Sauvons la Bibliothèque Marguerite Durand ! - 50-50 Magazine

En 1932, Marguerite Durand, journaliste féministe, fait don, à la ville de Paris, d'un fond d'archives. Depuis 1989, la bibliothèque Marguerite Durand (BMD) spécialisée dans l'histoire des femmes, du féminisme et du genre se trouve dans la médiathèque Jean-Pierre Melville, dans le 13ème arrondissement de Paris. La BMD recèle environ 60 000 documents, 5 000 lettres et manuscrits, et plus d'un millier de périodiques. Elle attire des thésard.e.s, des sociologues et des historien.ne.s et des passionné.e.s. Associations et syndicats estiment qu'elle est aujourd'hui menacée par un projet de relocalisation qui modifierait profondément son fonctionnement.

La Mairie a décidé que la BMD sera hébergée, à partir de juin 2018, par la Bibliothèque historique de la Ville de Paris (BHVP), dans le 4^e arrondissement. Cette décision a été prise sans concertation avec le personnel et les partenaires sociaux.

La BHVP n'a pas suffisamment de place pour accueillir la collection de la BMD. Celle ci sera donc stockée en banlieue. Celles/ceux qui souhaiteront la consulter devront en faire la demande au moins 2 jours avant. Devenue plus difficilement accessible, le risque est que le public se désintéresse du fond d'archives et qu'à terme la bibliothèque ferme.

Mobilisé-es contre la disparition de la BMD : L'Association Archives du Féminisme a publié une pétition « Pour un projet ambitieux de bibliothèque d'histoire des femmes et du féminisme à Paris », dénonçant le projet de déménagement des archives par la ville de Paris.

« Le fonctionnement de la bibliothèque changera complètement. On voit bien que la Mairie de Paris va nous dire : 'Mais non, vous ne comprenez pas, la bibliothèque ne va pas fermer.' Mais on est face à énormément de mauvaise foi et à un déni de l'impact négatif du projet » affirme Christine Bard, présidente de l'Association des Archives du Féminisme, historienne et professeure à l'université d'Angers. « Paris maltraite cette bibliothèque depuis des années sans réaliser que c'est un trésor et qu'il faut le protéger et lui donner des moyens. C'est un lieu de recherche absolument essentiel, avec des fonds magnifiques » souligne Christine Bard qui ajoute : « les économies de fonctionnement réalisées avec le déménagement seront dérisoires »

La mairie de Paris prévoit de réunir les trois fonds dédiés au féminisme, celui de la BMD, celui du fond Marie-Louise Bouglé et celui de la bibliothèque George Sand. Cela permettra ainsi de pérenniser une équipe de spécialistes du féminisme, un.e conservatrice/conservateur unique, et de continuer à dédier un budget spécifique à la bibliothèque Marguerite Durand.

Seule bibliothèque publique en France exclusivement consacrée à l'histoire des femmes, la BMD ne doit ni devenir invisible ni disparaître !

Un collectif de soutien « Sauvons la BMD ! » s'est constitué vous pouvez :

- vous abonner au compte Twitter @CollectifBMD
 - vous abonner à la page [Facebook](#)
 - vous abonner sur [instagram](#)
 - participer le 18 novembre à un rassemblement féministe devant la BMD
 - Écrire à Anne Hidalgo : anne.hidalgo@paris.fr ; à adresser aussi à la cheffe du Bureau du courrier de la maire : sylvie.clavier@paris.fr - Bruno Julliard : bruno.julliard@paris.fr - Hôtel de Ville de Paris - Place de l'Hôtel de Ville - 75196 Paris cedex 04
- Contact par mail : collectif.sauvonslaBMD@gmail.com

INTERNATIONAL

2 - Au Maroc, la virginité à tout prix : « Ils veulent du sang, alors on leur en donne » - Ghaliya Kadiri Casablanca, correspondance - Le Monde

Selma, 27 ans, le sait : son mariage est basé sur un mensonge. « *Mais il vaut mieux mentir que subir la chouha* », rétorque-t-elle. La *chouha* (« humiliation », en arabe dialectal), c'est ce que subissent les Marocaines qui ont eu des rapports sexuels avant le mariage, selon Selma. Il y a quatre ans, elle a perdu sa virginité avec un camarade de l'université, à Casablanca. « *Je ne l'ai fait qu'une fois. A l'époque, je ne mesurais pas les risques, je ne pensais qu'à prendre du plaisir et à découvrir mon corps* », se souvient la jeune femme, silhouette fine et yeux sombres.

A Tahar, son époux depuis un an, Selma n'a jamais osé raconter son expérience. « Je connais beaucoup de femmes qui ont été battues ou répudiées parce qu'elles n'ont pas saigné pendant leur nuit de noces. » Sur les conseils de ses amies et encouragée par sa mère, elle s'est procuré, quelques jours avant son mariage, une capsule de sang artificiel visant à créer une illusion de virginité. Insérée dans le vagin environ vingt minutes avant le rapport sexuel, la poche éclate sous l'effet de la chaleur corporelle et un liquide rouge se répand, simulant une rupture de l'hymen. « Ils veulent du sang, alors on leur donne du sang », ironise Selma, qui a vécu, lors de sa nuit de noces, une deuxième « première fois ».

Commercialisé par la société chinoise Gigimo et vendu 200 dirhams (environ 18 euros), ce «kit de virginité» inventé dans les années 1990 par un fabricant japonais de sex-toys a envahi les étals de Derb Omar, un quartier commerçant de Casablanca. « Au début, la capsule servait de jouet érotique pour les Japonais, explique un vendeur, l'air amusé. Puis les Chinois ont saisi l'énorme potentiel du marché de la virginité. » Dans les pays musulmans, où l'hymen est sacralisé, acheter sa virginité à si bon prix a séduit beaucoup de femmes. « Il existe depuis la nuit des temps des ruses pour feindre la virginité : mettre un foie de volaille au fond de son vagin, par exemple. Mais la poche de sang est plus efficace. Et elle coûte au moins dix fois moins cher qu'une opération », insiste le vendeur.

Mis en vente sur Internet à la fin des années 2000, le produit est aujourd'hui facilement accessible sur le marché informel marocain. On le trouve dans des magasins tenus par des commerçants chinois ou chez les parfumeurs de quartier. Vendue dans un emballage discret, la poche, composée d'albumine naturelle jugée inoffensive, a fait concurrence à l'hyménoplastie. Cette opération visant à recoudre l'hymen coûte plusieurs milliers de dirhams, selon les gynécologues et les chirurgiens esthétiques qui la pratiquent dans la clandestinité. Facile à réaliser, sous anesthésie locale, elle rapporte gros aux médecins depuis plus de trente ans. « La poche chinoise a eu du succès à son arrivée, mais l'hyménoplastie reste plus prisée aujourd'hui. Les jeunes filles ont peur de se faire prendre avec la poche le soir des noces », observe Imane Kendili, psychiatre et sexologue à Casablanca.

Au Maroc, la sexualité est l'un des tabous les plus féroces, en particulier dans les milieux populaires et dans les campagnes, où vivent près de 40 % de la population. « La vie sexuelle avant le mariage existe, mais elle n'est pas assumée. Beaucoup de ceux qui revendiquent leur sexualité finissent par être emportés par le carcan sociétal », ajoute la sexologue. Si le rite du drap nuptial, sur lequel une tache de sang atteste de la chasteté de la femme, est en voie de disparition, la majorité des hommes exigent toujours la virginité avant le mariage. « Au Maroc, l'honneur de la famille se mesure à la virginité de la femme, analyse la sociologue et militante féministe Soumaya Naamane Guessous. Peu importe ce qu'une femme a accompli dans sa vie, on juge de sa valeur à partir de cette membrane très fragile qu'est l'hymen. Dans certains milieux, une fille non vierge est aussitôt assimilée à une prostituée. »

Mais la virginité reste difficile à préserver dans un contexte de changements sociaux dans le royaume. Aujourd'hui, l'âge moyen du mariage est de 28 ans pour la Marocaine, plus active et émancipée. « Le célibat étant prolongé, il est plus difficile pour une femme de rester chaste jusqu'au mariage », poursuit la sociologue. Les hommes ne sont pas dupes, eux-mêmes ont eu des partenaires sexuelles avant l'union. « Ils se disent : "Et si ma future femme avait été la partenaire

de quelqu'un d'autre ?" Du coup, un scepticisme général s'est installé sur la question de la virginité. »

Certificat médico-légal : Conscients des techniques pour masquer un passé sexuel, certains conjoints traînent leur future femme chez un gynécologue pour demander un certificat de virginité. Ce certificat médico-légal, qui n'est pas obligatoire pour sceller une union, permet initialement d'examiner une femme en cas de viol. « Mais les gens en ont fait un certificat de bonnes mœurs, que je refuse systématiquement de délivrer, indique une gynécologue à Casablanca, qui a souhaité garder l'anonymat. C'est un acte hypocrite, surtout que l'hymen ne veut rien dire. Il y a des femmes dont l'hymen ne saigne pas. » Certaines naissent sans hymen ou le perdent en faisant de l'équitation, de la gymnastique ou même en insérant un tampon. « D'autres pratiquent des actes sexuels tout en restant vierges », indique la gynécologue. Sodomie, fellation, frottements... « A l'université, la plupart des filles avaient tout essayé, sauf la pénétration vaginale », témoigne Selma.

Pourquoi, en 2017, la virginité est-elle toujours fantasmée au Maroc ? « Déflorer une fille est le summum de la virilité chez le sexe masculin, explique Soumaya Naamane Guessous. L'interdiction de la pratique sexuelle avant le mariage dans l'islam s'applique exclusivement aux femmes. Les hommes ont interprété les textes comme ça les arrange. » Mais pour la sociologue, rester vierge jusqu'au mariage peut avoir de sérieuses conséquences sur le couple. « Lorsqu'ils se marient, les hommes ont envie de fantaisie sexuelle dès la défloration. Ils veulent vivre avec une geisha mais se retrouvent avec des femmes sans expérience dont l'appareil sexuel est bloqué depuis la puberté. Tout cela pose des problèmes d'incompatibilité dans le couple, voire d'adultère. »

Pour les femmes qui ont déjà eu une expérience, la sexualité dans le mariage peut s'avérer tout aussi problématique. « Celles qui font semblant d'être vierges continuent à jouer les pures tout au long du mariage, raconte Selma. On n'ose pas se lâcher au lit de peur de passer pour une prostituée. Vierge ou pas vierge, la vie sexuelle est sous contrôle. La complicité est impossible à établir. » En un an de mariage, la jeune femme avoue n'avoir jamais éprouvé de plaisir sexuel. Elle soupçonne même son mari d'avoir une maîtresse. « Une femme avec plus d'expérience. Mais ça, ils ne l'accepteront jamais chez leur propre épouse ! » Dans une société où le rapport au sexe est particulièrement hypocrite, conclut la gynécologue, « ce jeu de dupes » ne fait que des perdants.

TEXTES

2bis - Déclaration de la MMF Europe - Bruxelles - 1^{er} octobre

Nous, de la Marche Mondiale des Femmes, en réunion européenne à Bruxelles, continuons d'être en lutte contre l'hétéro-patriarcat, le capitalisme, le colonialisme, le racisme, et contre toutes les formes d'inégalités et de discriminations. Nous revendiquons nos droits, pour le contrôle de nos corps, de notre terre et de nos territoires, et souhaitons éradiquer les inégalités structurelles économiques entre les pays du Nord et du Sud. Nous exigeons des politiques de développement qui réparent la dette historique due aux rapports de colonisation et à l'impérialisme des pays riches du Nord.

Les champs d'action actuellement urgents sont multiples compte-tenu de la situation de crise sociale et politique en Europe et dans le monde. Parmi ces urgences, nous avons choisi deux thèmes principaux d'actions pour l'année à venir :

1 - L'avortement

La campagne pour le droit et l'accès à l'avortement engagée au cours de cette année, pour les droits des femmes à décider d'avoir un enfant quand elles veulent, avec qui elles veulent, si elles le veulent, a produit des mobilisations dans de nombreux pays ou territoires. Une manifestation a eu lieu à Bruxelles avec des délégations de différents pays d'Europe, le 28 septembre à Bruxelles.

La montée des intégrismes religieux et des extrémismes politiques menacent les droits des femmes là où ils existent et empêchent l'avancée de nouveaux droits là où l'avortement n'est pas légal ou bien là où son accès est limité. Les mesures d'austérité économique, particulièrement celles relatives au système de santé, limitent les services permettant l'accès des femmes à l'IVG.

Le droit à l'IVG doit être inscrit comme un droit fondamental

Pour le contrôle de nos corps, pour le choix de nos vies, pour la liberté d'enfanter ou pas

Nous maintenons notre mobilisation

2 - L'immigration

Nous réaffirmons notre volonté d'ouvrir des frontières et le droit à la liberté de se déplacer et de s'établir partout. L'immigration est la conséquence de diverses formes de violences que les femmes subissent dans leur pays d'origine : les famines, la pauvreté, les guerres, les effets de l'accaparement des ressources naturelles par les multinationales, la dégradation de l'environnement, ainsi que des violences de genre.

Au cours de leur voyage, vers et en Europe, les femmes et les filles sont exposées à des formes de violences de genre extrêmes : violences physiques, viols et abus sexuels, prostitution, enlèvements par des réseaux de traite d'êtres humains, risque de devenir des femmes sans-papiers... Par conséquent, les difficultés que connaissent les réfugiées sont aussi nombreuses que graves.

De plus, dans certains pays aux frontières de l'Europe où transitent énormément de personnes, les centres d'accueil sont mal adaptés aux besoins des femmes, qui n'obtiennent pas toujours la protection dont elles ont besoin.

Cette situation n'est pas prise en compte par les politiques nationales et européennes, et, au contrario, les coupes budgétaires affectent le travail d'associations de femmes qui soutiennent les migrantes dans leurs luttes contre les violences sexistes et l'exclusion.

Nous revendiquons :

- L'élimination de la corruption des gouvernements qui s'enrichissent sur le dos de leurs populations, manipulés et alimentés par les banques et les gouvernements du Nord ;
- La dénonciation de la responsabilité des gouvernements européens dans la gestion déplorable des populations migratoires ;
- Les moyens de mettre en place la sécurité physique, psychique et morale des femmes qui doit être garantie à toutes les étapes du processus migratoire ;
- Une veille constante pour que la dignité et les droits des êtres humains soient respectés ;
- La capacité pour les associations d'assurer un réel travail de diffusion d'information, de soutien concret en matière de santé sexuelle et reproductive, d'accompagnement dans des situations de violences, ou encore d'appui aux démarches d'intégration des femmes migrantes. Cela passe par des financements suffisants pour les associations, particulièrement des femmes, qui assument ce travail indispensable ;
- Reconnaître les violences faites aux femmes dans leurs parcours migratoire comme motif d'asile ;
- Arrêter immédiatement les renvois des femmes dans un pays tiers.

Par ailleurs, nous réaffirmons notre solidarité avec les femmes en Turquie où la situation d'urgence mise en place par le gouvernement turc menace gravement les droits des femmes. Nous demandons la libération immédiate de toute et tous les prisonnière-s politiques.

Tant que toutes les femmes ne seront pas libres, nous continuerons à marcher !

3 - Avortement en Europe, les Femmes décident ! Mobilisations le 28 septembre 2017 - Communiqué collectif

Le 28 septembre 2017 - Journée internationale pour le droit à l'avortement - nous manifesterons partout en Europe pour exiger que nos gouvernements nationaux, le Parlement Européen et le Conseil de l'Europe garantissent le droit fondamental pour les femmes à disposer de leurs corps, à

vivre librement leur sexualité, à décider ou non d'avoir un enfant.

Aucun pays démocratique ne peut dénier ce droit aux femmes ou en restreindre l'accès.

Pourtant, en Europe, un certain nombre d'entre eux l'interdisent encore, d'autres veulent le remettre en cause, notamment par le recours à la clause de conscience ou par manque de structures adéquates et de moyens financiers.

Pourtant, en Europe, des groupes réactionnaires, tels que les Survivants en France, veulent interdire l'accès à l'avortement et revenir sur la loi Veil en menant des actions illégales à cette fin.

Nous ne l'acceptons pas et continuerons à nous battre pour nos droits !

En France, déjà 25 villes organiseront des rassemblements, soutenus par un grand nombre d'associations et organisations (voir l'Appel joint). En Europe, de nombreux pays ont rejoint ce mouvement - Belgique, Pologne, Irlande, Grèce, État espagnol, Turquie...

Le 28 septembre, une pétition sera déposée au Parlement européen à l'issue de la manifestation belge : <https://lc.cx/c6FW>

Cette date n'est qu'une première étape, le début d'une mobilisation qui se poursuivra jusqu'à ce que les droits des femmes et l'accès à ces droits soient reconnus pour toutes les femmes en Europe.

Notre corps, notre choix, notre droit !

4 - Tribune collective : Avortement en Europe, les Femmes décident !

En 2017, dans l'Union Européenne, le droit à l'avortement, le droit à disposer de son corps, droit fondamental pour la liberté des femmes, reste au milieu du gué : il relève encore de la compétence de chaque Etat.

La Charte européenne des droits fondamentaux, signée en 2000 à Nice, réaffirme l'interdiction de la discrimination et le principe d'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines et le traité de Lisbonne rend la Charte juridiquement contraignante pour l'Union Européenne depuis 2009. Et pourtant, les féministes de toute l'Europe doivent poursuivre leur lutte pour garantir ce droit et en rendre l'accès effectif dans tous les pays européens.

Pourquoi faut-il défendre le droit à l'avortement pour toutes les femmes ? Parce qu'il garantit le droit à disposer de son corps, de vivre sa sexualité librement, de choisir ou pas d'avoir un enfant, sans culpabilisation, et d'en assumer seule la responsabilité, et il fait partie intégrante du droit à la santé sexuelle : toute femme qui veut avorter avortera, de façon sûre et sécurisée, ou en mettant sa vie en danger.

Que signifie de la part de pouvoirs politiques le refus du droit ou de l'accès effectif à l'avortement ? Il s'agit pour ces états de garder la maîtrise sur le corps des femmes, et de les réduire à leur rôle de procréatrice. C'est une volonté de maintenir la domination masculine dans des rôles sociaux bien déterminés faisant fi du choix des femmes à décider pour elles-mêmes, la perpétuation de la domination d'une moitié de la population humaine sur l'autre, le refus de l'égalité entre les femmes et les hommes. Cela constitue, à travers le refus de soins et les risques pour leur santé, une violence faite aux femmes. C'est pourquoi la question du droit à l'avortement reste subversive car elle remet en cause les fondements mêmes du patriarcat.

Ce droit est fragile. En 2014 en Espagne et en 2016 en Pologne, les femmes ont dû se mobiliser pour défendre leurs droits. Avec le soutien de nombreuses organisations féministes européennes, elles ont fait reculer leurs gouvernements qui voulaient encore restreindre la législation de leur pays sur l'avortement.

Malgré des décennies de luttes internationales des femmes, cette atteinte à leurs droits et à leur liberté, et la mise en danger de leur vie et de leur santé sont indignes de pays démocratiques.

Au sein de l'Union Européenne, il existe de fortes inégalités d'accès à ce droit fondamental entre les pays : il est interdit à Malte, sous hautes contraintes en Irlande, en Hongrie et en Pologne. Dans les pays où il est légalisé, l'accès à ce droit peut être remis en cause par le maintien de la clause de conscience des médecins, l'absence de structures hospitalières adéquates, les restrictions de

personnels et les suppressions des centres pratiquant l'avortement lors de restructurations hospitalières. Dans tous les pays il est menacé si des gouvernements réactionnaires, conservateurs et rétrogrades sont à la tête des pays.

Ce n'est plus acceptable. Nous devons changer de paradigme. Nous lançons un appel à une mobilisation collective.

Nous avons créé ce Collectif européen pour que le droit à l'avortement soit enfin reconnu comme un droit humain fondamental dans tous les pays. Il réunit de nombreuses associations féministes et citoyennes, organisations syndicales et politiques qui appellent à la mobilisation du 28 septembre 2017 et invitent à signer la pétition en ligne pour le droit à l'avortement : <https://lc.cx/c6FW>

Une mobilisation européenne a lieu autour du 28 septembre, journée internationale pour le droit à l'avortement, avec des manifestations dans de nombreux pays et différentes villes de France; une délégation du collectif français et des délégations d'autres pays seront présentes à la manifestation belge qui se tiendra à Bruxelles le 28 septembre 2017 où sera remise la pétition aux député-es européen-nes.

2017 : c'est le début d'une mobilisation qui se poursuivra jusqu'à ce que les droits des femmes et l'accès à ces droits soient reconnus pour toutes les femmes en Europe. Nous n'abdiquerons pas !

5 - Pétition : Une enfant ne peut pas consentir !

Une enfant de onze ans a été violée dans le Val d'Oise. Pour le parquet de Pontoise, ça n'est pas considéré comme un viol, même s'il y a eu par deux fois pénétration. Pourquoi ? Parce que pour le parquet il n'y a eu ni contrainte, ni menace, ni violence, ni surprise. La petite, tétanisée, n'a rien dit. Elle est donc supposée consentante. Ce ne sera qu'une atteinte sexuelle.

Le viol est effectivement défini ainsi dans le Code pénal : « Tout acte de pénétration sexuelle, de quelque nature qu'il soit, commis sur la personne d'autrui par violence, contrainte, menace ou surprise est un viol » Mais comment peut-on se poser la question du consentement à avoir un rapport sexuel pour un-e enfant de 11 ans ?

Nombre de pays ont adopté une législation écartant toute question de consentement ou d'absence de consentement à une relation sexuelle en dessous d'un certain âge.

Nous exigeons que toute pénétration commise par une personne majeure sur un-e mineur-e de 13 ans soit immédiatement qualifiée de viol, la contrainte résultant nécessairement de l'âge de la victime.

Premières signatures : Collectif féministe contre le Viol, Collectif féministe " Ruptures", Collectif National pour les Droits des Femmes, Coordination des Associations pour le Droit à l'Avortement et la Contraception, Coordination Lesbienne en France, les Effronté-e-s, Fédération Nationale Solidarité Femmes, Femmes solidaires, Groupe pour l'Abolition des Mutilations Sexuelles, Ligue des Femmes Irlandaises pour la Démocratie, Maison des Femmes de Paris, Marche Mondiale des Femmes, Mémoire Traumatique et Victimologie, Osez le Féminisme, Planning Familial, SOS les Enfants, SOS les Mamans, V. Idéaux

6 - Procès de Pontoise : un appel à changer la loi pour mieux protéger les victimes mineures de viol - Haut Conseil à l'Égalité (HCE)

En dépit d'une plainte pour viol, un homme est aujourd'hui jugé au Tribunal de Pontoise pour "atteinte sexuelle" car le Parquet a estimé que la victime mineure de 11 ans était consentante.

Pour Danielle Bousquet, Présidente du Haut Conseil à l'Égalité : « il est impensable que l'on interroge encore le consentement de jeunes enfants dans le cas de relations sexuelles avec des adultes. Ces faits sont des viols et doivent être jugés comme tels. »

Le Haut Conseil à l'Égalité rappelle que parmi les victimes de viols et de tentatives de viol, 59% l'ont été pour la 1ère fois avant leurs 18 ans.

A l'instar de ce qui existe déjà en Espagne (12 ans), en Angleterre (13 ans), au Danemark (15 ans), en Belgique (14 ans), et dans bien d'autres pays, le Haut Conseil à l'Égalité recommandait en octobre 2016, dans son "Avis pour une juste condamnation sociétale et judiciaire du viol et autres

agressions sexuelles" que l'âge de 13 ans soit retenu comme seuil en dessous duquel les mineur.es seront présumé.es ne pas avoir consenti. Pour les mineur.es de 13 à 18 ans, le droit actuel continuerait de s'appliquer.

Rappels :

- Le délit d'atteinte sexuelle est défini par l'article 227-25 du Code pénal : « Le fait, par un majeur, d'exercer sans violence, contrainte, menace ni surprise une atteinte sexuelle sur la personne d'un mineur de quinze ans est puni de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende. »
- Le crime de viol est défini par l'article 222-23 du Code pénal : « Tout acte de pénétration sexuelle, de quelque nature qu'il soit, commis sur la personne d'autrui par violence, contrainte, menace ou surprise est un viol. Le viol est puni de quinze ans de réclusion criminelle. »

7 - Pétition : Affichage du Maire de Béziers - Stop à l'exhibition des violences envers les femmes

Le maire de Béziers, Robert Ménard, a placardé dans toute la ville des affiches d'un homme en train d'étrangler une femme pour illustrer les baisses des aides de l'État aux collectivités.

En France, tous les 3 jours, une femme meurt sous les coups de son compagnon ou ex compagnon. A Béziers comme ailleurs, des femmes sont victimes chaque jour de harcèlement, viol ou de coups. Les violences contre les femmes empêchent l'égalité et l'émancipation. Elles nous concernent toutes et tous. La lutte contre les violences faites aux femmes est une priorité qui doit être menée par l'État et les élu.es de la République.

Utiliser les violences à l'encontre des femmes comme outil de communication n'est pas neutre. Le message envoyé est que ce n'est pas si grave. Ces images ont pourtant des conséquences : en banalisant les violences, ils ancrent un peu plus dans les têtes et dans les faits que le corps des femmes est un objet qu'on peut brutaliser.

Dérapage ? Le maire de Béziers est en réalité un habitué de cette valorisation des violences contre les femmes. Le journal municipal, distribué aux habitantes et habitants avait récemment diffusé l'image d'une femme « fessée ».

Monsieur Ménard, les violences contre les femmes ne sont pas un objet à votre disposition pour vos campagnes de communication. Elles sont des délits et des crimes qui concernent des centaines de milliers d'entre nous.

Ces affiches constituent un trouble à l'ordre public. Elles doivent être retirées et l'État doit prendre toutes les mesures pour que ce type de dérives ne puisse plus se reproduire.

Nous demandons à l'État de prendre des mesures de nature à faire retirer toutes les affiches, et d'appliquer la loi sur la liberté de presse de 1881 interdisant l'affichage qui provoque « à la haine ou à la violence à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes à raison de leur sexe ».

Signez la pétition : <https://www.change.org/p/m-le-pr%C3%A9fet-faites-retirer-les-affiches-violentes-et-sexistes-%C3%A0-b%C3%A9ziers>

8 - Un référé pour faire retirer les affiches de Béziers - CDF13 et CNDF

Le Collectif 13 pour les Droits des Femmes, soutenu par le Collectif National pour les Droits des Femmes et le mouvement Citoyennes maintenant, introduit un référé suspension au Tribunal Administratif pour faire retirer les affiches du maire de Béziers.

M Ménard, maire de Béziers, multiplie les provocations par ses campagnes de communication. Après l'affiche anti migrants d'octobre 2016, il s'en prend maintenant à « l'État (qui) étrangle nos communes ». Mais, ce faisant, il s'en prend surtout aux femmes.

Pour dénoncer la diminution des dotations publiques, le maire n'a rien trouvé de mieux que d'instrumentaliser et de tourner en dérision les violences contre les femmes. Sur l'affiche, un homme étrangle une femme ! Le hashtag « CaFaitMal » accompagne l'image.

Un homme tue une femme, tous les 3 jours, dans le cadre de violences conjugales !

553 000 femmes déclarent chaque année avoir été victimes d'une agression sexuelle ! 84 000 femmes sont violées chaque année ! Nous attendons de nos élu-es qu'elles et ils combattent les violences contre les femmes !

Les féminicides, les meurtres violents, les viols et les agressions ne peuvent être le sujet de plaisanteries ou de polémique graveleuse ! Le Préfet de l'Hérault s'est d'ailleurs élevé contre cette affiche « qui exalte la violence et la haine. »

Le Collectif 13 pour les Droits des Femmes, soutenu par le Collectif National pour les Droits des Femmes a introduit le 21 septembre dernier, un référé liberté au Tribunal Administratif, pour faire retirer les affiches des murs de Béziers.

Le Tribunal a rejeté notre demande, « considérant que si ces affiches illustrent, par un esthétisme résolument réaliste des stéréotypes qui peuvent être interprétés comme dévalorisants pour les femmes et pour les hommes, l'installation des panneaux ne peut être regardée comme portant au droit au respect de la dignité humaine une atteinte grave et manifestement illégale de nature à justifier l'intervention du juge des référés dans un délai de quarante-huit heures. »

Nous persévérons en saisissant à nouveau le Tribunal avec le « référé suspension » ! Il serait inacceptable qu'aucune voie de droit ne soit ouverte pour protéger les usagères et usagers de l'espace public, des violences sexistes et discriminantes, émanant des autorités publiques qui plus est.

Les femmes doivent pouvoir circuler dans l'espace public, sans être exposées aux stéréotypes sexistes et à la banalisation des violences dirigées contre elles. Pas d'égalité effective sans voie de droit ! Stop à l'impunité des violences contre les femmes ! Stop à ces maires qui, au lieu de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes, renforcent les stéréotypes sexistes et une société hostile aux femmes !

9 - Une première victoire contre Ménard, maire proche du Front National de Béziers - suite

M Ménard, maire de Béziers, multiplie les provocations par ses campagnes de communication.

Après l'affiche anti migrants d'octobre 2016, il s'en prend maintenant à « l'État (qui) étrangle nos communes ». Mais, ce faisant, il s'en prend surtout aux femmes.

Pour dénoncer la diminution des dotations publiques, le maire n'a rien trouvé de mieux que d'instrumentaliser et de tourner en dérision les violences contre les femmes. Sur l'affiche, un homme étrangle une femme ! Le hashtag « CaFaitMal » accompagne l'image.

Comme à Dannemarie, un premier "référé liberté" a été introduit le 21 septembre dernier par le Collectif 13 pour les Droits des Femmes, l'association Citoyennes Maintenant avec le soutien du Collectif National pour les Droits des Femmes.

Cette demande a été rejetée par le Tribunal Administratif de Montpellier.

Le tribunal a de nouveau été saisi afin de faire appliquer un "référé suspension". La demande a été cette fois acceptée et sera examinée le 18 octobre à 13h au Tribunal administratif de Montpellier.

Un communiqué de presse, émanant d'associations, de syndicats et de partis de Béziers et Montpellier est paru. Une pétition unitaire est lancée. Une plainte au pénal a été aussi déposée.

L'affaire est d'importance : si nous gagnons, non seulement Ménard sera obligé de retirer ses affiches, mais, en l'absence d'une loi antisexiste contraignante, une épée de Damoclès pèsera sur les agents de l'État susceptible de répéter ce genre de provocations.

10 - Affiche sexiste de la Mairie de Béziers : ECVF dénonce l'instrumentalisation et la banalisation des violences faites aux femme

Depuis cette semaine, à Béziers, on peut apercevoir sur plusieurs panneaux d'affichage de la ville une affiche censée dénoncer la baisse des aides de l'Etat aux communes. On y voit un homme en

train d'étrangler une femme, accompagné du texte « L'Etat étrangle nos communes #CaFaitMal ». En tant qu'association d'élu.es de tous partis politiques démocratiques, et de collectivités territoriales, engagé.es pour faire reculer les violences faites aux femmes, ECVF - Elu.e.s Contre les Violences faites aux Femmes dénonce cette campagne d'affichage municipal qui instrumentalise et banalise les violences faites aux femmes.

Les violences faites aux femmes sont un sujet grave, dont il est urgent de se saisir pour ce qu'il est, et non pas de le détourner au service d'une communication démagogue. En effet, encore en 2016, 123 femmes ont été assassinées en France par un conjoint ou ex-conjoint*. Cela fait une femme tous les 3 jours en moyenne. Au regard de ces féminicides, ces affiches sont totalement inacceptables.

Elles sont d'autant plus inacceptables que cette campagne d'affichage, qui n'est pas sans rappeler l'affaire des silhouettes sexistes de la commune de Dannemarie, a été mise en place par la ville de Béziers et son maire Robert Ménard. Or, de par leur fonction, les personnes investies d'un mandat électif ont un devoir d'exemplarité de leurs actions, ce qui signifie qu'elles ne doivent pas, de quelque manière que ce soit, encourager le sexisme et les violences faites aux femmes. Elles ne doivent pas non plus imposer, dans l'espace public, ces images violentes aux habitant.es, notamment aux femmes et aux enfants, susceptibles de subir ces violences et/ou d'en être Co victimes.

11 - APPEL : pour faire avancer l'égalité femmes-hommes, la France doit investir dans les droits sexuels et reproductifs - Appel collectif

Dans toutes les régions du monde, à des degrés divers, les droits et la santé sexuels et reproductifs (DSSR) des femmes sont menacés. Une femme sur trois subit à un moment de sa vie des violences physiques ou sexuelles. Chaque année, dans les pays en développement, environ 300 000 femmes et jeunes filles meurent de causes évitables liées à la grossesse et à l'accouchement, et 214 millions de femmes ont toujours un besoin non satisfait en contraception.

Or, ces droits sont une condition nécessaire à l'égalité entre les femmes et les hommes, puisqu'ils sont la première étape de l'autonomisation des femmes et des jeunes filles. Tant que les DSSR de toutes ne seront pas garantis, l'égalité restera un objectif lointain. Les femmes et les filles n'ont toujours pas la possibilité de faire valoir leurs droits et de réaliser leur potentiel, uniquement parce qu'elles sont des femmes et des filles. Elles effectuent 66 % du travail mondial et produisent 50 % de la nourriture mais ne récoltent que 10% des revenus et ne détiennent que 1 % des titres de propriété.

Bien que les inégalités se réduisent légèrement depuis plusieurs décennies sous l'effet d'un travail sans relâche de certains gouvernements, de nombreuses associations et de membres de la société civile, des forces conservatrices n'hésitent aujourd'hui plus à remettre en question les droits humains et ralentissent les progrès en matière de droits des femmes. Elles risquent même de faire régresser la situation si les acteurs et actrices qui soutiennent l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes ne se mobilisent pas de façon plus intense et plus coordonnée.

Nous, citoyen-nes, organisations de la société civile, parlementaires, appelons le président de la République française et l'ensemble du gouvernement à :

1. Financer massivement des politiques et des projets qui promeuvent les droits et la santé sexuels et reproductifs, pierre angulaire des droits des femmes

• De façon urgente, la France doit consentir à un effort financier pour contrecarrer les effets désastreux du Global Gag Rule américain, en participant à des initiatives telles que She Decides et en augmentant son financement en faveur de UNFPA, agence onusienne spécialiste de ces questions.

- La France doit consacrer un budget significatif à la mise en œuvre de sa stratégie « L'action extérieure de la France sur les enjeux de population, de droits et santé sexuels et reproductifs (DSSR) 2016-2020 », notamment pour développer la force de frappe de l'Agence Française de Développement.

- La France doit soutenir le paysage associatif français de défense des droits des femmes et plus particulièrement de défense des droits sexuels et reproductifs en augmentant le budget spécifique et transversal dédié à ces sujets.

2. Systématiser l'approche genre dans l'ensemble des politiques et des programmes

- Que ce soit à l'échelle nationale ou internationale, la France doit faire de l'égalité femmes-hommes un objectif transversal, l'approche genre permettant non seulement de faire avancer les droits des femmes, mais constituant aussi un puissant moteur de changement social.

- La France doit généraliser la budgétisation sensible au genre, comme préconisé par ONU Femmes, et doit allouer un soutien financier supplémentaire en faveur d'ONU Femmes.

- Plus spécifiquement, la France devra dédier un budget conséquent à la mise en œuvre de la future stratégie « Genre et Développement », attendue début 2018.

3. Défendre les droits des femmes dans toutes les relations diplomatiques

- La France doit user de son influence dans toutes les institutions internationales et onusiennes pour promouvoir les droits des femmes, quelle que soit la thématique évoquée, en premier lieu le développement durable.

- La France doit également mettre les questions de droits des femmes au cœur de ses relations diplomatiques bilatérales.

- Enfin, la France doit jouer un rôle de premier rang dans les instances traitant spécifiquement des droits des femmes, telles que la commission de l'ONU sur le statut des femmes (CSW) et la commission population et développement (CPD).

ONU Femmes, Women's Worldwide Web, Equi Pop Org, Fondation des Femmes, Haut conseil Egalité entre les homes et les femmes.

12 - Harcèlement de rue : le féminisme devient-il secondaire ? - Martine Storti, Essayiste, militante féministe - liberation.fr

En lisant la tribune publiée par Libération, titrée «Contre la pénalisation du harcèlement de rue» (Libération du 27 septembre), j'ai rajeuni de plus de quarante ans. Ce n'est pas forcément désagréable, quoique l'aspect répétitif lasse quand même un peu.

Les signataires qui se présentent comme «des féministes et chercheur·e·s sur les violences de genre», fonctionnent en effet avec un logiciel déjà rencontré auparavant. On s'affiche féministe et contre le harcèlement, mais quand il s'agit de le combattre, et de dire «ça suffit», y compris en passant par la pénalisation, on explique doctement que la pénalisation du harcèlement de rue aboutira à forcément désigner et forcément stigmatiser les «hommes des classes populaires et racisées».

Au mitan des années 70, c'est à propos de la lutte contre le viol qu'un raisonnement semblable fut à l'œuvre, à l'occasion des campagnes et des actions engagées. L'une des stratégies adoptées fut d'exiger que les violeurs soient jugés par une cour d'assises. Pourquoi les assises ? Parce que ce sont elles qui jugent les crimes et que le viol, bien que qualifié de crime depuis le code napoléonien, était rarement jugé comme tel et disqualifié le plus souvent en coups et blessures passibles d'un tribunal correctionnel. Minimisation effective du viol par la police et la justice, sans compter que les victimes étaient la plupart du temps quasiment considérées comme des coupables.

Donc les assises. Que n'avons-nous pas entendu de la part de nos chers camarades gauchorévolutionnaires ! Ah certes, ils étaient contre le viol, ah certes, ils considéraient que les violences

contre les femmes, ce n'était pas bien ! Mais enfin, les assises, non, fallait pas. N'était-ce pas cautionner, pour reprendre le langage de l'époque, «la justice bourgeoise» ?

Quand un patron comparaisait devant elle, quand un flic y était conduit pour avoir battu ou tué un immigré dans un commissariat, il s'agissait alors de la justice tout court. Mais quand des féministes y plaidaient contre des violeurs, elles cautionnaient la «justice de classe», alimentaient la répression et l'idéologie sécuritaire.

Pis encore, ne se faisaient-elles pas complices du racisme puisque, bien évidemment, un immigré, un Noir, un Maghrébin, un Arabe (on ne disait pas encore «musulman», ou «racisé») accusé serait évidemment bien plus facilement inculpé et condamné qu'un bon bourgeois propre sur lui ou qu'un Dupont Lajoie à la mode Boisset ! C'était vrai. Et nous le savions. Et nous nous en sentions coupables. Et nous étions malheureuses de recourir à ces foutues assises ! Mais enfin un viol, quel qu'en soit l'auteur, n'est-il pas un viol ? Et que doit faire une femme agressée ? Accepter, se taire, au motif que l'agresseur est par ailleurs un opprimé ?

Désagréable impression d'être prise dans un étau. D'un côté, celles et ceux qui invitent à tolérer le harcèlement (et tant d'autres choses), au nom de l'antiracisme. Qui ne le voient que dans «les beaux quartiers et les grandes entreprises» et qui manient l'excuse quand il est le fait des «opprimés», des «dominés».

D'un autre côté, celles et ceux qui expliquent que le harcèlement n'existe que dans les «quartiers» et les «banlieues islamisées» où les habitants «de souche» ne se sentent plus «chez eux». Ailleurs, il n'y a que les si ennuyeuses et si peu avenantes féministes pour nommer harcèlement toute tentative de séduction, pour confondre l'intérêt bien normal d'un homme pour une femme avec une agression, ce que serinent à longueur d'années et de pages notamment Eric Zemmour, le Figaro, Valeurs actuelles ou Causeur.

Et même un Alain Finkielkraut n'est pas en reste. Dans le manifeste publié en mai 2015 par une quarantaine de femmes journalistes qui dénonçaient le sexisme d'un grand nombre d'hommes politiques, dans les couloirs de l'Assemblée nationale, du Sénat, des ministères (lourdes plaisanteries, drague insistante, propositions explicites) il ne vit que le refus par les journalistes de leur féminité. Et comme, sourire à la plume, elles regrettaient que la politique soit «aux mains d'hommes hétérosexuels plutôt sexagénaires», il lut dans cette déclaration une marque de «gérontophobie», bref un détestable racisme antivieux. A chacun donc son racisme et son antiracisme ! Quant au sexisme, si l'on ne desserre pas cet étau, il a encore de beaux jours, si j'ose dire, devant lui.

13 - Élections sénatoriales 2017 : Les stratégies anti-parité des partis politiques freinent l'accès des femmes au pouvoir - HEC

Les élections sénatoriales du dimanche 24 septembre 2017 se sont traduites par une très légère progression de la parité. 32,9% des Sénateur.rices élu.es sont des femmes, portant la part des femmes au Sénat à 29,2% contre 25% à l'issue des dernières élections. A ce rythme, il faudra attendre 2032 pour atteindre la parité au Sénat.

Le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes regrette une progression de la parité qui reste modeste. A la veille du scrutin de ce dimanche, les femmes comptaient pour 45,5% des candidat.es, tous modes de scrutin confondus. Seule la moitié d'entre elles ont donc été élues. La question doit être posée : où sont passées les femmes ?

Si la part des femmes élues est inférieure à celle des hommes, c'est surtout parce que les candidates n'étaient pas en position de gagner. La plupart des candidat.es à leur propre réélection décuplent en effet leurs chances d'être réélu.es en créant une liste dissidente dont ils prennent la tête, et en reléguant ainsi les femmes à la deuxième place. C'est ainsi que, depuis 10 ans, le nombre de candidat.es et de listes a plus que doublé (754 candidat.es en 2008/1996 candidat.es en 2017),

et cette année, les femmes ne représentaient qu'un quart des têtes de listes, limitant ainsi leur chance d'être élues. Les stratégies anti-parité déployées par les partis politiques se sont encore renforcées.

Le temps ne suffira pas. Malgré les lois dites de parité, là où n'existe aucun dispositif contraignant, les hommes restent très largement majoritaires.

Devant le manque de volonté et à l'attentisme des partis politiques, le HCE renouvelle sa recommandation d'interdire tout rattachement après l'élection d'un.e sénateur.rice à un parti ou un groupe politique qui ne l'a pas présenté.e. Cette règle est déjà à l'œuvre à l'Assemblée nationale depuis 2014.

Le Haut Conseil à l'Egalité sera désormais attentif au partage du pouvoir au sein des instances de décision et de représentation internes au Sénat.

14 - «Les anti-IVG sont souvent anti-genre, homophobes et contre le planning familial» - Anaïs Moran - liberation.fr

A l'occasion de la journée mondiale pour le droit à l'avortement, Neil Datta, secrétaire général du Forum parlementaire européen sur la population et le développement, évoque pour «Libération» la montée inquiétante du mouvement anti-avortement en Europe.

Voici la bonne nouvelle : l'Irlande a annoncé mardi dernier la tenue d'un référendum historique sur l'avortement au printemps prochain (actuellement illégal sauf en cas de risque «réel et substantiel» pour la vie de la mère, comme à Malte, Chypre et Andorre). Pour le reste, tout n'est qu'anxiété et montée des mouvements anti-IVG. En avril dernier, le Comité des droits de l'homme de l'ONU pointait dans son rapport le nombre inquiétant d'avortements clandestins opérés en Italie (70% des obstétriciens italiens se réfugieraient derrière «l'objection de conscience»). En mai, la Pologne restreignait l'accès à la pilule du lendemain (désormais accessible uniquement par une ordonnance médicale). La semaine dernière, le gouvernement lituanien examinait une proposition de loi pour limiter le droit à l'interruption volontaire de grossesse. Une pétition #lesfemmesdécident a d'ailleurs été remise aujourd'hui aux parlementaires européens pour que «ce droit fondamental soit enfin reconnu dans tous les pays».

Le droit à l'avortement serait-il en danger en Europe ? Neil Datta, secrétaire général du Forum parlementaire européen sur la population et le développement, scrute depuis des années la montée de ces mouvements pro-vie sur le continent européen. Pour Libération, il décrypte leurs mécanismes d'organisation et leurs soubassements idéologiques.

Qui sont, en Europe, les anti-avortement (anti-IVG ou anti-choix) ? : Une petite minorité de chrétiens qui se revendiquent porte-parole de leur religion et de l'ensemble des croyants. Selon les pays, ils sont catholiques, protestants ou orthodoxes. Ils interprètent les textes religieux à leur manière et veulent ensuite voir leur application concrète dans la société. Le mouvement est fondé autour de l'idée que le seul but de la sexualité est la procréation, mais on se rend compte que les anti-IVG sont souvent anti-genre, homophobes et contre le planning familial. Ils utilisent différents arguments pour tenter de mobiliser la population. Le mouvement anti-choix n'est pas un mouvement de masse, mais il a un côté très populiste.

Depuis quand ce mouvement a-t-il pris de l'ampleur ? : Depuis 2013 exactement. C'est une année décisive pour plusieurs raisons. Déjà, c'est la période de la Manif pour tous en France, mouvement qui s'est pérennisé en s'étendant aux pays voisins comme l'Allemagne (Demo für Alle), l'Italie (la manif pour tous Italia) ou la Finlande (Aito Avioliitto). C'est aussi à partir de ce moment que l'Eglise a commencé à s'organiser pour contrer les avancées européennes jugées trop progressistes à son goût. Avec l'autorisation du mariage pour tous en France et au Royaume-Uni, elle a pris peur. En 2013, Terrence McKeegan, conseiller juridique pour la mission permanente du Saint-Siège aux Nations unies, et d'autres militants catholiques européens ont organisé à Londres une réunion

secrète avec l'ensemble des associations pro-vie et pro-famille d'Europe pour organiser leur mouvement. Depuis, ils font des sommets annuels. Leur discours est toujours mieux rodé et leurs arguments toujours plus sophistiqués et nuancés.

Les anti-IVG ont-ils évolué à travers le temps ? : Il existe deux générations anti-choix. La première génération apparaît dans les années 80/90, au moment où le droit à l'avortement est légalisé dans les pays occidentaux (Etats-Unis, France, Allemagne). A cette époque, c'est surtout un mouvement de protestation sociale qui existe à travers les manifestations et les opérations «chocs». En France par exemple, on pense tout de suite au militant multirécidiviste Xavier Dor, qui faisait des irruptions dans des centres du planning familial. Cette première génération provoquait un effet de nuisance certain, mais n'a rencontré aucun succès. C'était amateur, très local et ça s'est éteint assez rapidement. Rien à voir avec la seconde génération qui s'est internationalisée. Aujourd'hui, on voit des associations américaines rédiger les textes de loi anti-LGBT en Ouganda, ou des organisations américaines type l'Alliance Defending Freedom (ADF) financer le mouvement anti-choix européen. Une organisation elle-même financée par le mexicain Patrick Slim, le fils du milliardaire Carlos Slim. En 2012, l'ADF dégelait 700 000 euros pour des initiatives anti-IVG et anti-LGBT en Europe. En 2015 c'est passé à 2,6 millions. Cette rentrée d'argent a permis de professionnaliser cette nouvelle génération. Les anti-IVG ne sont plus seulement des militants, certains sont des salariés.

En quoi consiste leur job ? : Lancer des initiatives citoyennes européennes sur internet («One of us» a récolté plus de 1,7 million de signatures, «Citizen Go» en est à 7 millions de mobilisés), spammer les gouvernements afin d'exercer des pressions sur les décisions (rapports au parlement européen, négociations au sein de l'ONU) ou encore présenter des requêtes à la Cour européenne des droits de l'homme. En juin dernier, ils ont réussi à mener devant la Cour la plainte d'Ellinor Grimmark, la sage-femme suédoise qui se déclare victime de discrimination car elle ne trouve pas de travail, en raison, dit-elle, de son refus à pratiquer des IVG. Sans le soutien du mouvement anti-IVG, jamais cette histoire ne se serait retrouvée devant la Cour européenne des droits de l'homme.

Le mouvement s'est internationalisé et professionnalisé. Ne s'est-il pas aussi politisé ? : Il s'est même géopolitisé. Les anti-IVG ont un écho très fort dans les pays européens les moins démocratiques, à la recherche de leur identité propre. Pour eux, le conservatisme social apparaît comme une alternative à un occidentalisme progressiste, jugé décadent et très autoritaire dans sa façon d'imposer son modèle de droits humains. C'est ce conservatisme qui touche la Pologne, la Hongrie, la Turquie, aujourd'hui la Lituanie... Ces pays en ont marre de recevoir des accusations occidentales et assument de plus en plus de se détourner du mouvement pro-choix. La Russie en est le parfait symbole

15 - Sandrine Rousseau chez ONPC : Les femmes victimes de violences doivent être accueillies avec respect sur les chaînes du service public ! - ECVT

Ancienne secrétaire nationale adjointe d'Europe Ecologie Les Verts, Sandrine Rousseau était invitée samedi 30 septembre à l'émission diffusée sur France 2, « On n'est pas couché ». Elle devait présenter son livre, *Parler*, dans lequel elle revient sur son parcours après le dépôt de plainte contre Denis Baupin alors qu'il était député et vice-président de l'Assemblée nationale.

Sandrine Rousseau a été violemment prise à partie par les chroniqueurs de l'émission, Yann Moix et Christine Angot, dans une séquence qui a été en partie coupée par la production entre l'enregistrement de l'émission jeudi et sa diffusion samedi. De cette séquence, il reste le début de la colère de Christine Angot, et les larmes de Sandrine Rousseau après la coupure. Ont été coupés les propos de Yann Moix et de Christine Angot qui ont provoqué les larmes de Sandrine Rousseau, ainsi que le départ du plateau de Christine Angot, elle aussi victime de violences sexuelles et

manifestement touchée par l'évocation du sujet. ECVF dénonce cette coupe partielle qui protège les chroniqueurs au détriment de Sandrine Rousseau.

Et au-delà de cette séquence coupée, nous dénonçons également l'ambiance générale de l'émission, pendant laquelle Laurent Ruquier demande à Sandrine Rousseau des nouvelles de son agresseur, et insiste malgré sa gêne manifeste. Yann Moix, quant à lui, lui reproche de ne pas avoir écrit le livre que lui aurait eu envie de lire, remettant en cause la légitimité du propos de Sandrine Rousseau. Ce climat d'agressivité générale contre elle est violent en lui-même, et est loin d'encourager une prise de parole sur les violences sexuelles.

Nous considérons qu'une émission de cette teneur est d'autant plus inacceptable qu'elle est diffusée par une chaîne du service public. La libération de la parole des femmes victimes de violences est un enjeu majeur de la lutte contre ces violences : tout doit être mis en place pour la faciliter, pour l'accueillir, pour faire reculer l'impunité des agresseurs.

Cette émission est un exemple de la difficulté pour les victimes de parler, et surtout d'être entendues et respectées dans leur parole. C'est une autre violence qui s'ajoute à celle de l'agression. Cela demande un courage immense de parler dans ces conditions, de dénoncer des violences sexuelles, de poursuivre son agresseur en justice. C'est ce courage dont a besoin Sandrine Rousseau pour continuer à se défendre et à défendre son combat malgré les attaques qu'elle a eu à subir, et nous saluons ce courage.

ECVF exprime tout son soutien à Sandrine Rousseau.

EN DÉBAT

16 - Tribune : « Seul·es les partisan·es de la domination masculine devraient s'étouffer devant l'écriture inclusive ! » - francetvinfo.fr

L'égalité entre les femmes et les hommes passe-t-elle par une réforme de la langue française ? De plus en plus d'universitaires militent pour l'adoption de l'écriture inclusive, qui vise à adopter une grammaire et une typographie qui rendent les femmes plus visibles dans notre langue. Pour Eliane Viennot, professeure de littérature à l'université Jean-Monnet de Saint-Etienne, auteure de « Non le masculin ne l'emporte pas sur le féminin ! » et co-auteure de « L'Académie contre la langue française : le dossier "féminisation" », seules les personnes opposées à l'égalité des sexes devraient s'en indigner. Elle s'exprime ici librement.

Depuis quelques années, des signes sont apparus sous la plume de certain·es féministes, à l'image du point milieu qu'on vient de voir passer. Bien entendu, on pourrait écrire "de certains et certaines féministes" (ou l'inverse) mais aussi "des femmes et des hommes féministes" (ou l'inverse). Si à l'oral on doit choisir l'une de ces formules, à l'écrit elles paraissent trop souvent longues - d'où le signe utilisé. Il n'échappe toutefois à personne que ce point minuscule n'est pas le seul en lice. Parenthèses, lettres majuscules, points bas, traits d'union, barres obliques s'invitent aujourd'hui dans les textes, voire les mêmes signes redoublés ("certain-e-s"), et même d'improbables constructions comme celle-ci, lue ce matin dans un courriel : "des utilisat-eur-ric-e-s" !

Le langage structure et oriente notre pensée : Ces excès devraient faire sourire, réfléchir, agir, mais non se mettre en colère. Ce qui les fonde est en effet le désir de rompre avec un langage où seul le masculin a droit de cité. En écrivant "les agriculteurs refusent cette loi", par exemple, nous passons sous silence le fait que 27 % des exploitations étaient en 2010 dirigées par des femmes, selon les chiffres du ministère. Cette question serait secondaire, voire anecdotique ? Rien de moins vrai - comme le prouve l'agacement suscité. Car le langage structure notre pensée : il ne fait pas que la refléter, il l'oriente !

Si nous voulons vraiment l'égalité, nous devons nous débarrasser autant que faire se peut des travers légués par des siècles où seuls les hommes maniaient la parole publique, et le faisaient à

leur avantage. C'est possible, mais il ne suffit pas de vouloir pour savoir comment faire. Nous sommes donc dans une phase de tâtonnements, de recherche des meilleurs moyens de s'exprimer sans passer à la trappe la moitié de l'humanité. On a déjà fait beaucoup de chemin, mais on n'est pas encore au bout.

Notre langue a longtemps été plus égalitaire qu'elle ne l'est aujourd'hui : L'écriture inclusive serait une énième lubie de militant-es qui cherchent un nouveau combat à mener ? Ce débat est en fait vieux de quarante ans ! Plus précisément, il s'agit de la deuxième étape d'un effort initié à la fin des années 1970 pour féminiser la langue française, comme on disait à l'époque, sans comprendre qu'il s'agit en réalité de la reféminiser, ou de la démasculiniser.

Cet effort a d'abord porté sur le vocabulaire : les termes désignant des occupations jusqu'alors monopolisées par les hommes (ou rêvées comme telles par eux) et qu'il était prétendument impossible d'écrire au féminin : écrivain, auteur, juge, magistrat, substitut, maire, ministre, sénateur, officier, général, président... L'Histoire nous apprend qu'il n'en est rien, et que notre langue a longtemps été plus égalitaire qu'elle ne l'est aujourd'hui.

On sait ainsi qu'une Jeanne appelée 'l'écrivaine' partageait boutique avec le procureur du Châtelet dans le Paris des années 1390, et qu'on a chanté des 'autrices' jusqu'au temps de Louis XIV.

La disparition de ces féminins, ou leur spécialisation dans un emploi "conjugal", est un processus initié au XVII^e siècle, sous la pression de l'Académie (née en 1635). Cette bataille-là - fort longue et rude, pour 20 à 30 mots ! - est aujourd'hui en passe d'être gagnée : non seulement parce que des féministes et des linguistes l'ont menée, mais parce que... c'est la langue française qui l'exige ! "Madame le maire" n'est rien d'autre qu'un solécisme, c'est-à-dire à dire une construction qui n'est pas conforme à notre syntaxe actuelle, (comme "le lionne") et "le sénateur est satisfaite" constitue une faute d'accord.

L'écriture inclusive n'est pas si compliquée : Faire coexister les femmes et les hommes serait trop complexe ? Des solutions simples existent pourtant. Il suffit par exemple de se servir de l'ordre alphabétique, au lieu de laisser régner la préférence masculine, ou, au contraire de "faire passer les dames devant" - "l'égalité femmes-hommes" plutôt que "L'égalité hommes-femmes" : "Les acteurs et les actrices", mais "la directrice et le directeur".

A l'écrit, certains énoncés peuvent en outre être raccourcis sans difficulté, à condition de s'en tenir aux cas où seulement une lettre ou deux distinguent le féminin du masculin ("Les étudiant-es sont mécontent-es" ; "Les historien-nes sont divisé-es"). C'est là qu'interviennent les fameux signes qui font tant horreur à certain-es. Si le point milieu est aujourd'hui celui qui semble le plus satisfaisant, c'est en raison de sa discrétion et de son unicité d'emploi, car tous les autres signes ont un autre usage. Sa difficulté d'accès (plusieurs touches sont nécessaires) devrait disparaître avec les nouveaux claviers en préparation. Et, d'ici là, il suffit de se créer une correction automatique pour l'utiliser rapidement. Quant à redoubler ce signe avant la marque du pluriel, c'est tout bonnement inutile.

Un héritage de Richelieu snobé jusqu'au XIX^e : Il est enfin possible d'améliorer encore, et l'inclusion et l'égalité, tout en limitant le recours aux signes diacritiques [qui permettent de modifier le sens d'un mot] ou à l'expression systématique des termes féminins et masculins - puisqu'il paraît que "c'est trop long !" : en abandonnant la règle de grammaire qui veut que "le masculin l'emporte sur le féminin".

Autre cadeau des amis de Richelieu, cette règle qu'ignorait le latin, que les autres langues romanes continuent d'ignorer, et que bien des Français-es ont snobée jusqu'à la fin du XIX^e siècle (jusqu'à l'école primaire obligatoire) est inutile linguistiquement et particulièrement nocive socialement, vus les messages fort peu grammaticaux qu'elle installe dans les crânes.

La vieille règle dite de proximité est l'une des solutions : "Les facteurs et les factrices sont parfois fatiguées de pédaler" n'est pas plus choquant que "Les filles et les garçons sont contents

d'être applaudis". Mais la règle de majorité semble parfois plus judicieuse : "Les trente jeunes filles, leur institutrice et son chat sont arrivées à bon port" tombe sous le sens.

En bref, les partisan·es de la domination masculine devraient seul·es s'étouffer. Qui d'autre souffrira de nouveautés aussi anciennes, ou pour la seule vraiment nouvelle, bien moins dérangeante que l'introduction de la cédille ou des accents en leur temps ? Et qui a eu du mal à lire cette tribune ?

17 - Prêt·e·s à utiliser l'écriture inclusive ? - Margaux Lacroux - libération.fr

«Agriculteur·trice·s» ou encore «artisan·e·s», cette drôle de façon d'écrire fait hurler certains défenseurs de la langue française. Et ce, surtout depuis que les éditions Hatier ont sauté le pas : en mars 2017, elles ont publié un manuel scolaire rédigé avec une écriture dite «inclusive» qui vise à respecter l'égalité des sexes. Dans *Questionner le monde*, destiné aux élèves de CE2, les métiers sont écrits à la fois au masculin et au féminin en utilisant des points pour entrecouper.

En cette rentrée scolaire, ce choix fait jaser. Surtout depuis que le Figaro y a consacré un article au titre plein de morgue : «Un manuel scolaire écrit à la sauce féministe». Papier d'ailleurs repris par le site d'extrême droite Fdesouche, tandis que Hatier affiche sa fierté de promouvoir un langage reflétant le principe d'égalité entre les femmes et les hommes.

Sur un groupe Facebook destiné aux professeurs, beaucoup jugent que l'initiative est «ridicule» et que cela «rend la langue incompréhensible». Mardi matin, le philosophe polémiste Raphaël Enthoven y est allé au bazooka contre l'initiative dans sa chronique pour Europe 1, dénonçant «une agression de la syntaxe par l'égalitarisme» et n'hésitant pas à évoquer la novlangue dans le roman 1984 d'Orwell : car dans les deux cas «c'est le cerveau qu'on vous lave quand on purge la langue». Pour lui, la langue est une «mémoire dont les mots sont les cicatrices» et il serait donc vain de s'imposer «un lifting du langage qui croit abolir les injustices du passé en supprimant leur trace».

Ce type d'écriture est pourtant encouragé par le Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (HCEFH), qui soulignait dans son rapport de 2015 que «la langue reflète la société et sa façon de penser le monde». Du côté du ministère de l'Éducation, on assure qu'il n'y a pas de travail en cours sur le sujet et que «c'est la liberté des éditeurs qui prévaut».

«L'idée de l'écriture inclusive est de redonner de la place au féminin, de s'affranchir du masculin générique, neutre, qui est englobant», explique Raphaël Haddad, fondateur de l'agence de communication Mots-Clés, auteur d'un manuel d'écriture inclusive et docteur en communication à l'université Paris-Est Créteil. En France, la règle du masculin qui l'emporte sur le féminin n'était pas la norme jusqu'au milieu du XIXe siècle. La professeure émérite de littérature française Eliane Viennot souligne fréquemment que, jusqu'au XVIIe siècle, la règle de la proximité primait. Cela signifie que l'accord se fait avec le mot le plus proche, ce qui explique pourquoi Racine écrivait «Armez-vous d'un courage et d'une foi nouvelle» dans sa tragédie *Athalie* en 1691. «La langue n'est pas juste une construction de grammaire, c'est aussi un enjeu de société, insiste Raphaël Haddad. Il y a eu de grosses batailles à partir du XVIIe siècle pour affirmer la prédominance du masculin sur le féminin par la langue. Par ailleurs, l'Académie française est formidablement conservatrice sur ce sujet-là et s'est mise en travers de la banalisation d'un certain nombre d'usages.»

Quelles sont les règles de l'écriture inclusive ? : Pour rédiger un texte non sexiste, il faut respecter trois principes. D'abord accorder les grades, les fonctions occupées, les métiers ou encore les titres en fonction du genre. Ainsi, on parlera d'une charpentière, d'une professeure, d'une pompière, d'une auteure ou autrice (au choix). A l'inverse, dans un idéal égalitaire, est-ce qu'on masculinise les noms féminins ? Oui, même si c'est plus rare. L'Office québécois de la langue française recommande, par exemple, d'écrire «un homme de ménage» et «une ménagère, un ménager». «En France, il n'y a aucun problème pour dire "infirmier" mais il y en a beaucoup

apparemment pour dire "chirurgienne". C'est pour les métiers valorisés socialement qu'il y a le plus de résistances», souligne Raphaël Haddad.

Deuxième règle : pour évoquer un groupe de personnes, on prend le soin de décliner à la fois au féminin et au masculin. C'est ce qu'on appelle la double-flexion. On obtient alors «les candidates et les candidats à l'élection présidentielle» ou «les cheffes et les chefs de service» si l'on choisit d'énumérer. Mais met-on d'abord les métiers féminins ou masculins ? C'est l'ordre alphabétique qui va primer : «les maçonnes et les maçons», «les décorateurs et décoratrices», «les maires et les mairesses», «les plombières et les plombiers». Il est aussi possible de condenser le tout dans un seul mot, en séparant par un point, comme l'a fait Hatier dans son manuel en écrivant que, «grâce aux agriculteur·rice·s, aux artisan·e·s et aux commerçant·e·s, la Gaule était un pays riche».

Enfin, on évite les mots «homme» et «femme» et on utilise des termes génériques, plus universels. Le Haut conseil à l'égalité préférerait par exemple, dans son rapport, «droits humains» à «droits de l'homme». Au lieu d'écrire «les enseignant·e·s» ou «les enseignantes et les enseignants», on peut préférer parler du «corps enseignant» pour alléger le texte.

Pour la conjugaison et les accords, là aussi, on abandonne la primauté masculine au profit de la proximité. Le nom le plus proche du verbe l'emporte. Ce qui donne : «les maires et les mairesses sont satisfaites» et «les plombières et les plombiers sont occupés».

Cas pratique : dans une entreprise, on souhaite parler des collaborateurs, mot qui est masculin au pluriel. En langue inclusive, la première option est la double flexion : «les collaborateurs et les collaboratrices». La deuxième est d'utiliser une reformulation épiciène, c'est-à-dire à l'aide de mots hermaphrodites. On pourrait ainsi remplacer «les collaborateurs» par «les membres», car cela fonctionne avec «une» et «un». La troisième option serait d'utiliser les points milieu : collaborateur·rice·s. «On peut jongler entre ces trois options au cas par cas. C'est ce que l'on fait toutes et tous au quotidien, on choisit le mot le plus adapté en fonction du contexte. Ainsi, l'écriture inclusive ne rigidifie pas la langue. On peut aussi très bien écrire un texte entier sans aucun point milieu si on est rebuté par ce type de ponctuation», note Raphaël Haddad.

Pourquoi le point milieu est-il préféré à la parenthèse, au point ou au tiret ? : La parenthèse a été exclue d'office car cela revient à mettre le féminin entre parenthèses. Le point final et le tiret ont déjà une vocation dans l'écriture, donc les promoteurs de l'écriture inclusive ne voulaient pas les détourner de leur usage grammatical. C'est comme ça que le point milieu est né. Sous Windows, on l'obtient (un peu difficilement) grâce au raccourci Alt+0183 et sur Mac Alt+maj+F. L'Afnor est en train de réformer le clavier AZERTY et a fait des propositions qui incluent le point milieu. Ce signe sera imprimé sur les futurs claviers, ce qui le rendra donc plus accessible. Reste que l'utilisation de ce signe est critiquée car il rendrait les textes incompréhensibles pour les non-initiés. «Dire que c'est illisible est faux, une étude a démontré que la vitesse de lecture est à son niveau normal à partir de la deuxième occurrence, soutient Raphaël Haddad. Quand on rencontre le point milieu la première fois, on se dit qu'il se passe un truc étrange et la deuxième fois on arrive parfaitement à le lire.»

Est-ce uniquement un combat féministe ? : Cette norme d'écriture non sexiste qui permet de rendre le langage plus neutre n'est pas qu'une question de féminisme. «Ce sont des mouvements qui visent à remettre de la souplesse dans la perception et la reconnaissance d'un certain nombre de catégories sociales basées sur la question du genre ou du sexe», explique Raphaël Haddad. L'écriture inclusive est très utilisée par les personnes LGBTQI car elle permet de s'affranchir de la binarité du genre, très présente dans la langue française où il faut se définir comme «il» ou «elle». Une personne transgenre ou intersexe qui se considère de genre fluide peut ainsi écrire «Je suis content·e» sans avoir à se positionner comme «homme» ou «femme».

«Mais l'écriture inclusive telle qu'on la préconise aujourd'hui ne va pas jusqu'à proposer des mots transsexes. Par exemple, "acteurice" ne rentre pas aujourd'hui dans ce que l'on appelle l'écriture

inclusive», précise cependant le docteur en communication. D'autant que d'autres conventions que l'écriture inclusive telle qu'on l'a présentée peuvent être utilisées. Dans son dernier livre *Homo incorporated*, Sam Bourcier, chercheur trans de l'université de Lille, utilise une écriture égalitaire différente. «La solution qui consistait à tout neutraliser au niveau des genres et des accords ne me convenait pas. [...] Ce n'est pas à moi d'assigner la neutralité de genre aux autres», précise l'introduction de son ouvrage. Et de préférer l'astérisque pour les accords de genre et en nombre, «en zones d'énonciation queer et transféministe comme dans *fabuleu**, *étudiant**, *militant**, *un* licorne*, etc.» Cet astérisque était déjà systématiquement utilisé par l'auteur pour le mot «*trans**» afin de «sabrer le "sexuel" de "transsexuel" [et pour] laisser ouvert le répertoire des identités et des subjectivités *trans**». Les tracts et communiqués d'associations féministes lesbiennes et trans comme *FièrEs* utilisent eux la majuscule comme suit : «Nos *militantEs*».

D'autres pays ont-ils développé l'écriture inclusive ? : La France semble avoir plus de mal que d'autres pays francophones à faire évoluer la langue dans une optique plus égalitariste. En Angleterre, ce travail est aussi à l'œuvre mais fait moins polémique. En Anglais, par exemple, on ne dit plus «*chairman*» mais «*chairperson*». En Belgique ou au Québec, l'usage de l'écriture inclusive est aussi beaucoup plus répandu, même si des débats subsistent. «En France, il y a une résistance idéologique parce que c'est le dernier terrain des masculinistes. La langue pourrait très bien s'adapter, nous passons notre vie à revitaliser la langue, à inventer des mots, c'est pour cela que les dictionnaires sont vivants», plaide Raphaël Haddad, en précisant que dans les autres langues, le travail d'actualisation s'est fait beaucoup plus facilement.

18 - L'écriture inclusive, ça marchera jamais (et tant mieux) - Peggy Sastre - slate.fr

Il faut en finir avec le déterminisme linguistique. Le langage n'est pas une baguette magique capable de modeler la société à sa guise. On pourrait quasiment en faire un théorème mathématique: la tonalité morale d'un discours est inversement proportionnelle à sa solidité factuelle. Avec comme corollaire immédiat: plus la défense d'une idée se fait en des termes manichéens, plus vous avez de chances de dénicher des fondations branlantes si jamais vous vous donnez la peine de creuser dans la cave théorique de l'idée en question.

L'écriture inclusive est un cas d'école. Depuis que la question est revenue sur le devant de la scène - l'envie d'une «réforme féministe du langage» aura notamment connu une relative heure de gloire à la fin des années 1970, avec des «séminaires» antisexistement remplacés en «ovulaires», pour ne donner qu'un seul et pittoresque exemple - difficile de ne pas renifler l'âcreté de la guerre de tranchées. Soit vous êtes pour, soit vous êtes un affreux réactionnaire, nostalgique du temps béni des colonies et de l'époque où maman maîtrisait à la fois l'art du soufflé, du chignon banane et de la fermeture bien serrée de sa bouche (sauf pour pouffer aux plaisanteries forcément dégueulasses de papa avant d'aller lui cimenter le couple en pensant très fort à l'Angleterre).

Le 27 septembre, dans *Libération*, Raphaël Haddad, entre autres docteur en communication à l'université Paris-Est Créteil et artisan d'un manuel d'écriture inclusive, résumait le débat en ces termes : « En France, il y a une résistance idéologique parce que la langue est le dernier terrain des masculinistes ». Quelques dizaines de jours plus tôt, dans une tribune publiée sur le site de France Info, Eliane Viennot, professeure de littérature à l'université Jean Monnet de Saint-Étienne et auteure de « Non le masculin ne l'emporte pas sur le féminin ! », n'était pas vraiment plus subtile. «Seul·es les partisan·es de la domination masculine devraient s'étouffer devant l'écriture inclusive !», affirmait-elle.

Un premier pas dans la lutte contre les inégalités ? : Alors qu'on s'écarte, j'ai une confession à faire : il s'avère que je suis féministe - je suis persuadée qu'il vaut mieux vivre dans une société où les femmes et les hommes ont des droits égaux et je suis disposée à me battre pour pouvoir vivre dans une telle société et offrir au maximum de monde cette possibilité - mais aussi, assez

fermement opposée à l'écriture inclusive. Comment se fait-ce ? Parce que je suis par ailleurs pragmatique et sais que les ambitions de l'écriture inclusive - être «un premier pas dans la lutte contre les inégalités», un «levier puissant pour faire progresser les mentalités [et] faire avancer l'égalité entre les femmes et les hommes» - ont toutes les chances de ne jamais se réaliser, vu qu'elle inverse le lien généalogique entre langage et représentations socio-culturelles.

Les secondes ne sont pas engendrées par le premier. Le langage n'est pas une baguette magique qui façonne le monde à sa guise - et à celle de provisoires «dominants» -, mais un outil d'encodage, de description et de retranscription d'un réel qui lui préexiste. Un travail qui s'effectue depuis plusieurs milliers voire millions d'années dans le cadre (alias les limites) de notre «nature humaine», avec ses structures mentales universelles désormais bien connues.

Pour le dire autrement : le traitement des inégalités hommes/femmes, qu'est censée représenter l'écriture inclusive, se fonde sur un mauvais diagnostic des rapports entre langue et vision du monde. Une méprise née d'un contresens patent sur un phénomène langagier et de l'exploitation induite d'une théorie linguistique périmée. Le tout signant l'hermétisme d'une partie des sciences sociales aux connaissances produites par d'autres champs disciplinaires -neurosciences, sciences cognitives, génétique comportementale, psychologie évolutionnaire, entre autres- et son ignorance de l'obsolescence de certaines de ses très chéries théories.

Le langage, performatif ? : On pourrait simplement s'en foutre - notre espèce est particulièrement friande de lubies contrefactuelles, pourquoi se focaliser sur celle-là ? - si la chose n'était pas susceptible de générer et de consolider un énorme biais de perception clivant une société déjà bien mal en point au niveau de son «vivre ensemble».

La première erreur que commettent les partisans de l'écriture inclusive, c'est de croire à la performativité du langage, telle que l'ont théorisée des personnes comme Judith Butler sur la base d'une lecture fallacieuse de John Langshaw Austin. Un tour de passe-passe qui aura transformé les actes de langage que sont les énoncés performatifs - toutes les formules faisant fonction d'action dans des circonstances précises, comme le «je vous déclare mari et femme» du bureaucrate en charge de vos épousailles - en langage agissant et détenteur de facultés littéralement thaumaturgiques. Une théorie trop super cool, si elle pouvait compter sur un ou deux faits objectifs susceptibles de la soutenir.

L'autre marigot épistémique dans lequel patauge joyeusement l'écriture inclusive a pour nom le déterminisme linguistique. L'hypothèse de Sapir-Whorf en est le spécimen le plus célèbre et toujours le plus redoutablement nuisible, qu'importe que sa réfutation soit pliée depuis une bonne quarantaine d'années, comme a pu notamment le démontrer en long et en large le psycholinguiste Steven Pinker dans son ouvrage *L'Instinct du langage*, publié aux États-Unis en 1994 et traduit en français en 1999.

Le langage façonne le monde ? : Le nœud théorique du déterminisme linguistique est le suivant : nos pensées sont déterminées par des catégories façonnées par notre langue et, dès lors, les multiples spécificités langagières présentes sur notre chic planète accouchent de modes de penser spécifiques chez leurs différents locuteurs.

Vous avez sans doute entendu parler de l'histoire des Inuits et de leurs cinquante mots pour dire «la neige» ou celle des indiens Hopis privés par leur langue (et donc dans leur tête) de notions de temps et d'espace. Soit deux des mythes parmi les plus spécieusement féconds pondus par Edward Sapir et Benjamin Lee Whorf, son disciple, pour lesquels nos catégories sémiotiques fondamentales ne sont pas directement ou indirectement issues du monde dans lequel nous vivons et que nous observons, mais nous sont imposées par notre culture, via la structure de notre langage.

Benjamin Lee Whorf écrivait ainsi en 1940 : «Nous disséquons la nature en suivant les lignes dessinées par notre langue maternelle. Les catégories et les types que nous dégageons du monde des phénomènes, nous ne les trouvons pas pour la raison qu'ils frappent quiconque les observe. Au

contraire, le monde est présenté comme un flux kaléidoscopique d'impressions qui doivent être organisées par notre esprit - ce qui signifie, en large part, qui doivent être organisées par les systèmes linguistiques de nos esprits. Nous découpons la nature, nous l'organisons en concepts, et nous lui donnons la signification que nous lui donnons car nous sommes largement partie prenante d'un accord qui organise les choses de cette façon - un accord que toute notre communauté linguistique partage, et qui est fondu dans les codes de notre langue.»

Avant qu'Edward Sapir ne lui emboîte le pas en 1958 : «Il n'existe pas deux langues qui soient suffisamment similaires entre elles pour être considérées comme représentant la même réalité sociale. Les mondes dans lesquels vivent différentes sociétés sont des mondes distincts, et non pas le même monde avec juste des étiquettes différentes attachées aux choses... Nous voyons, entendons et faisons autrement l'expérience des choses de la manière dont nous le faisons car les habitudes langagières de notre communauté nous prédisposent à certains choix d'interprétation».

Un rêve de dictateur ? : En vrai, le monde des Inuits est tellement «distinct» qu'ils possèdent peu ou prou deux mots pour dire «neige», avec plein de synonymes comparables à nos «poudreuse», «glace», «givre» et autres «avalanche» et la langue de ces braves Hopis est bourrée de repères spatio-temporels, ce qui laisse légèrement entendre qu'au moins en matière de temps et d'espace, leur «réalité sociale» est pas mal identique à la vôtre et à la mienne. Et, malgré la fabuleuse diversité «structurelle» des langues de par le monde, toutes les cultures assignent en tendance et spontanément les mêmes caractéristiques psychologiques à leurs hommes et à leurs femmes - les fameux «stéréotypes genrés». Pas grave, que cela n'empêche surtout pas Eliane Viennot de nous resservir la soupe froide du «le langage structure et oriente notre pensée». Un mensonge est plus dur à tuer qu'un fantôme, disait à peu près Virginia Woolf, qui visiblement s'y connaissait davantage en sciences cognitives que nos onctueux apôtres du point médian.

Ce qui est potentiellement grave, par contre, c'est le mythe culturaliste qui palpite au cœur de l'écriture inclusive: l'être humain serait une page blanche - à l'exception de deux ou trois réflexes vulgaires comme la digestion ou la respiration -, uniquement «déterminé à apprendre». C'est beau, mais c'est faux et, comme le résume Steven Pinker, il ne s'agit ni plus ni moins que d'un «rêve de dictateur». Les partisans de l'écriture inclusive n'en sont peut-être encore qu'au stade de la gentille dictature, comme Jonathan Rauch pouvait parler de «gentils inquisiteurs», mais en voulant nettoyer le langage d'éléments qu'ils considèrent nocifs, il nous proposent le même genre d'ingénierie sociale que les Khmers rouges persuadés que les Cambodgiens n'allaient plus avoir faim en supprimant le verbe «manger» du vocabulaire. C'est à ce titre que l'écriture inclusive doit être combattue et tournée en ridicule, l'une des plus belles armes que nous offre notre cerveau langagier.

Une «inclusion» qui divise : À titre personnel et malgré mes gros ovaires, je ne me sens ni plus ni moins «représentée» quand je lis «les tomates et les poivrons sont verts» ou «les poivrons et les tomates sont vertes» et je peux affirmer sans trop me mouiller que pas mal de personnes transgenres et transsexuelles préfèrent avoir le droit de ne plus se faire harceler et tabasser plutôt que celui d'user de pronoms-grigris, tant le lien de causalité entre les deux reste encore à démontrer.

Sapir et Whorf n'avaient pas tort sur toute la ligne - c'est aussi ce qu'il y a de merveilleux avec la modularité de l'esprit - la langue est bien un outil de cohésion sociale. Dès lors, en créant une énième mystique, soit un ensemble de croyances et de discours bien plus destinés à souder une communauté qu'à comprendre la réalité, les partisans de l'écriture inclusive n'incluent rien. Ils divisent, cloisonnent, fragmentent, morcellent, se signalent leur appartenance et se font des clins d'œil entre initié.e.s. Mais ce n'est pas là faire langue - au mieux, qu'on parle de jargon, au pire d'une secte.

Peu avant de se faire lyncher par une foule persuadée d'œuvrer pour le bien commun, l'une des premières féministes de notre histoire, Hypathie, aurait déclaré : «Il est terrible d'enseigner des superstitions comme s'il s'agissait de vérité.» À défaut de revenir à l'ancien français, voire au latin détenteur d'un neutre en bonne et due forme contrairement à notre imposteur de neutre extensif qu'est le genre masculin (un cousin direct de la culture du viol), qu'on commence par appliquer cette immémoriale leçon. À l'inverse du soubassement théorique de l'écriture inclusive et malgré les sédimentations successives de notre langue et de nos mentalités, elle demeure toujours valable.

DÉBATS, CONFÉRENCES, SORTIES MILITANTES

19 - Colloque « Femmes, santé, handicap » - FDFa - 12 octobre - Mairie du 20^{ème}

8h30 : Accueil des participant.e.s ; Animation de la journée : Jean-Luc Simon ;

9h00 : Mot d'accueil par Frédérique Calandra, Maire du 20^{ème} arrondissement et Emmanuelle Rivier, adjointe à la Maire en charge de la vie associative, des Droits de l'homme, de l'accès au droit et de l'égalité femmes-hommes ;

Ouverture de la journée par Maudy Piot, présidente de FDFa, et Blandine Métayer, marraine de FDFa ;

Prise de parole de Marlène Schiappa, Secrétaire d'Etat chargée de l'Egalité entre les femmes et les hommes et de Sophie Cluzel, Secrétaire d'Etat chargée des Personnes en situation de handicap (sous réserve)

· Enjeux actuels de la santé des femmes : permettre à toutes l'accès aux soins : Conférence inaugurale par Geneviève Couraud, présidente de la commission «Santé, droits sexuels et reproductifs» du Haut Conseil à l'Egalité femmes-hommes ;

· La santé des femmes : encore une affaire d'hommes ? : Intervention de Catherine Vidal, neurobiologiste, et Muriel Salle, historienne

Table ronde thématique « Remettre la/le patient.e au centre du soin » ; Modération : Frédérique Perrotte ; Alexis Karacostas, psychiatre et praticien hospitalier ; Perrine Millet, gynécologue-obstétricienne ;

· Etre une femme en situation de handicap : se connaître et s'affirmer ! : Alicia Jovin, chargée de mission pairémulation et empowerment à la Croix-Rouge.

Echanges avec la salle ; Pause déjeuner libre

14h00 : « La femme et le mouvement » : Conférence de Georges Vigarello, historien et philosophe
Dialogue avec la salle ;

Table ronde thématique « Les questions de santé spécifiques aux femmes » : Modération : Céline Poulet ;

· Santé sexuelle et handicap : quand les représentations font obstacles : Anais Haddad, chargée de projet « Prévention des conduites à risque » ;

· Repérage en médecine générale des femmes victimes de violences : Gilles Lazimi, médecin généraliste ;

· Le parcours de soin: des relations d'humain à humain : Solenne Siben, conseillère conjugale et familiale ;

· Offre de soin en gynécologie-obstétrique pour les femmes et les couples en situation de handicap : Blandine Boquet, gynécologue-obstétricien

· L'étude handigynéco : Catherine Rey-Quinio, médecin, conseiller médical sur les politiques en faveur des personnes âgées et des personnes handicapées à l'Agence Régionale de Santé d'Ile de France.

Echanges avec la salle

17h30 : Conclusion par Roselyne Bachelot, marraine du forum

18h00 : fin des débats

Des témoignages vidéo seront diffusés de façon aléatoire tout au long de la journée.

Lieu : Mairie du 20^{ème} arrondissement, 6, place Gambetta, 75020 Paris - M° Gambetta (ligne 3 et 3B) ; Bus 69 - arrêt Gambetta

Inscription obligatoire : https://webquest.fr/?m=34537_inscription-forum-femme-sante-handicap---jeudi-12-octobre-2017

20 - Prochain Cafémiste au café "Le Cause Toujours" à Valence - Jeudi 26 octobre - 18h30

Vous êtes invité-es à venir discuter de l'avenir du cafémiste au Cause Toujours. Toutes les propositions seront les bienvenues. Nous pouvons discuter de l'actualité, nous pouvons aussi venir avec nos questions, nos coups de gueule, nos infos, nos lectures ...

Nous pouvons, ou pas, créer un collectif féministe au sein du Cause Toujours pour proposer différentes formes d'animation. Tout cela nous en discuterons à ce Cafémiste du 26 octobre.

A cette occasion je vous proposerai un petit jeu de lecture sur les représentations mentales, court et amusant ! Matériel : une petite planche à découper qu'on m'a offerte....

21 - La nuit des relais - Vendredi 24 novembre - Stade Ladoumègue

Sportive et festive, la Nuit des Relais est une course avant tout solidaire. La mobilisation des équipes permet de collecter des fonds qui sont intégralement reversés à des projets concrets contre les violences faites aux femmes.

Le saviez-vous ? En France, seulement 13% des femmes victimes de viol portent plainte. L'accès à la justice est fondamental, mais n'est pas pleinement garanti aux femmes victimes de violences sexistes. Grâce à vous, grâce à la mobilisation de chacun.e d'entre vous, nous pouvons agir ensemble contre ces violences.

Cette année, les dons collectés financeront des projets qui permettent aux femmes victimes de toutes formes de violences sexistes de bénéficier d'un meilleur accès à la justice et d'effectuer les démarches judiciaires nécessaires à leur protection physique et à leur reconstruction psychologique.

Agissez avec nous, créez votre équipe pour la nuit des relais.

S'inscrire à la nuit des relais : [https://www.helloasso.com/associations/fondation-des-femmes/evenements/la-nuit-des-relais-2017?utm_source=Communication+Fondation+des+Femmes&utm_campaign=3c788e0bb5-](https://www.helloasso.com/associations/fondation-des-femmes/evenements/la-nuit-des-relais-2017?utm_source=Communication+Fondation+des+Femmes&utm_campaign=3c788e0bb5-EMAIL_CAMPAIGN_2017_05_24&utm_medium=email&utm_term=0_732ea6d8c6-3c788e0bb5-92782885)

EMAIL_CAMPAIGN_2017_05_24&utm_medium=email&utm_term=0_732ea6d8c6-3c788e0bb5-92782885

Retrouvez toutes les informations sur notre site

CINÉMA, THÉÂTRE, LIVRES, TÉLÉ, EXPOS, SORTIES...

22 - Livre : Femmes et santé, encore une affaire d'hommes ? - co-écrit par Muriel Salle et Catherine Vidal

En matière de santé, femmes et hommes ne sont pas logés à la même enseigne, non seulement pour des raisons biologiques, mais aussi pour des raisons sociales, culturelles et économiques pas toujours prises en compte. Les stéréotypes de sexe, l'un "fort" et l'autre "faible" imprègnent encore les mentalités. Les préjugés liés au genre influencent les pratiques médicales, la recherche, l'enseignement et le comportement des patient.e.s. Ils conduisent à des situations d'inégalité et de discrimination entre les sexes dans la prise en charge et l'accès aux soins. L'objectif de ce livre est d'éveiller la vigilance des soignant.e.s et des patient.e.s et de proposer des perspectives en matière de politique publique pour promouvoir une médecine plus égalitaire au service de la santé des femmes et des hommes.

Muriel Salle, maîtresse de conférences en Histoire à l'Université Claude-Bernard Lyon 1

Catherine Vidal, directrice de recherche honoraire en neurosciences à l'Institut Pasteur, co-anime

le groupe « Genre et Recherches en Santé » au sein du Comité d'éthique de l'Inserm
Disponible en librairie au prix de 6,50 euros, également sur le site de Belin éditeur, à la FNAC et sur Amazon en version papier et électronique.

23 - A la Librairie Violette and Co

- Jeudi 12 octobre à 19h : Signature pour le lancement du livre *Ni vues ni connues* du Collectif Georgette Sand (Hugo, coll. Les Simone)

Dans ce livre, le collectif Georgette Sand cherche à redonner aux femmes leur place dans l'histoire à travers 75 biographies qui retracent leur parcours dans des domaines aussi variés que les sciences, les arts ou encore la politique et ainsi à re-visibiliser des pionnières dans leur domaine. Il s'agit aussi de décrire les mécanismes qui ont rendu cette invisibilisation possible : la famille, la loi, le contexte religieux mais aussi les amours, le sentiment d'imposture ou une trop grande modestie... Un livre écrit avec humour et pédagogie pour analyser les raisons qui font que, dans sa propre vie, on accepte une, deux ou trois formes d'invisibilisation. Le collectif Georgette Sand, créé en 2013, travaille sur la représentation des femmes dans l'espace public, les droits économiques et la santé des femmes. Il promeut "l'empowermeuf" et propose une alternative aux codes de genre.

Le collectif a lancé en 2014 la médiatique campagne sur la taxe rose :

<http://www.violetteandco.com/librairie/spip.php?article1053>

- Vendredi 13 octobre à 19h : Rencontre avec Nora Bouazzouni pour son essai «Faiminisme : quand le sexisme passe à table» (Nouriturfu)

« Quel rapport entre le patriarcat et une entrecôte ? Où se cachent les cheffes ? L'agriculture est-elle une affaire de mecs ? » Dans une époque devenue si sensible au slow food, si attentive aux tendances culinaires, nous nous voilons trop souvent la face sur la place de la femme dans l'organisation de cet acte essentiel qui est celui de (se) nourrir. Rapports ambigus ou destructeurs entre chair et chère, domestication et émancipation, genre et gastronomie... *Faiminisme* vous les expose (et les expose !) par le menu. Noura Bouazzouni est journaliste (France TV info, Libération, Slate...) et traductrice. <http://www.violetteandco.com/librairie/spip.php?article1043>

- Vendredi 20 octobre à 19h : Rencontre avec Sam Bourcier pour son essai « Homo Incorporated. Le triangle et la licorne qui pète » (Cambourakis, coll. Sorcières)

Mariage, procréation, travail, patrie, les gais et les lesbiennes ont basculé dans la sphère de la reproduction et de la production. Que reste-t-il du sujet politique LGBT lorsqu'il est défini par le droit et le management de la diversité ? Pas grand-chose. Raison pour laquelle les queers et les transféministes se mobilisent pour un agenda de redistribution économique et de justice sociale plus large que la simple demande d'égalité et d'intégration. *Homo Incorporated* propose une critique radicale de l'homonationalisme et des politiques de l'égalité des droits. C'est aussi une boîte à outils pour lutter contre le néolibéralisme, avec une réflexion et de nouveaux moyens d'action sur les politiques du savoir à l'université, le genre comme travail, la grève du genre sans oublier le gender fucking ! Activiste et théoricien queer, Sam Bourcier enseigne les cultural studies, les études féministes, les études queer et les études de genres à l'université de Lille-III. Il est l'auteur de *Queer Zones* 1, 2 et 3. <http://www.violetteandco.com/librairie/spip.php?article1037>

24 - Film : "Feminista" de Myriam Fougère sera à l'affiche à Paris lors du Festival de films lesbiens Cineffable - 2 au 5 novembre 2017 à Paris

"Feminista" est basé sur la Caravane Féministe, qui était l'action internationale de la Marche des Femmes en 2015.

Feminista nous emmène dans un voyage au cœur du féminisme global. Là où des femmes luttent pour leurs droits et leur liberté, là où elles échangent leurs stratégies. Là où elles puisent leur courage pour continuer à inventer des actes de résistance, des moyens de pression pour hâter les

changements. Là où elles cherchent à se valider entre elles alors qu'elles se heurtent à l'indifférence et à l'occultation constante de leur existence. *Feminista* c'est une dose d'énergie, de solidarité, une plongée dans ce qui pourrait être le plus grand mouvement de masse dont on entend le moins parler sur la planète.

Lien pour la bande-annonce de *Feminista*: : <https://vimeo.com/205805706>

Feminista, de Myriam Fougère, documentaire, 60 min, Canada, 2017.

25 - Concert des Eau'ragueses - Samedi 7 octobre - Théâtre de Verre - Paris

Après presque un an de silence... tchantcharan... L'eau'rage s'annonce en début d'automne, accompagnée par des belles rencontres que nous faisons sur la route de nos vies. Votre présence est indispensable pour que la rage, le cœur et la joie traversent les verres du théâtre.

Théâtre de Verre à 19h pile - 12 Rue Henri Ribière 75019 Paris, Metro place des fêtes

Prix: 4€ d'adhésion pour l'association Théâtre de Verre.

Prix libre pour ce qui nous concerne et si vous avez rien on s'arrange.